

LA CROIX VALMER

Le Magazine

MUNICIPALE N°79

D'ACTUALITÉ



www.lacroixvalmer.fr

SOMMAIRE



04

CŒUR DE VILLAGE

06

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

07

LA PAROLE EST À VOUS

08

SERVICES PUBLICS

09

CULTURE

10

ÉCONOMIE

11

MUSIQUE

12

SOIRÉES D'ÉTÉ

14

SWIMRUN

15

CARNAVAL

16

ENVIRONNEMENT

18

OFFICE DE TOURISME

19

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

20

PATRIMOINE

22

SPORTS

23

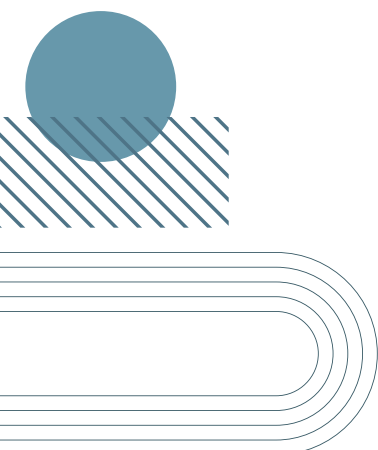
AGENDA

26

INFOS PRATIQUES

27

ÉTAT CIVIL



Directeur de publication : Bernard Jobert
Rédacteur en chef : Andréa Iberti
Contributeur : Brigitte Pineau-Rinaudo,
Bruno Quivy
Conception graphique : Conceptor
Photos : servicecommunication
Impression : Creamania Communication
4500 exemplaires
Dépot légal juillet 2023
Service communication : 04 94 55 13 07
Mairie de La Croix Valmer,
102, rue Louis-Martin, 83420.

VIVRE ENSEMBLE UN BEL ÉTÉ !

EDITO



Comme chaque année, notre commune a revêtu ses couleurs d'été : les résidents et les visiteurs sont là, nos plages font le plein et le soir, les terrasses des restaurants sont animées et vivantes. Pour ceux qui, comme moi, vivent à l'année à La Croix Valmer, le contraste est fort entre un hiver plus calme et des beaux jours où la cité et ses alentours sont devenus un centre d'attraction important dans la région.

Nous avons commencé l'été avec de nombreux événements marquants, comme les Anches d'Azur, ou des inaugurations, comme celle de notre piscine municipale rénovée et devenue un équipement exemplaire en matière de développement durable. Il reste beaucoup à faire, bien sûr, et le lancement du chantier du Cœur de village, à travers les premiers coups de pioche pour le Jardin du train des pignes, en sont un bel exemple. Alors, bien sûr, tout ne se fait pas en un jour et certains, dont nous-mêmes, aimeraient que nos projets se concrétisent plus vite. Mais la lourdeur administrative, les dépenses

à étaler dans le temps, le manque d'entreprises et de matériaux disponibles, font qu'il est devenu très compliqué pour une collectivité d'aller vite.

Votre patience, qui est notre impatience, sera récompensée une fois nos grands projets achevés. Ce sera le cas dans quelques mois pour notre résidence en Bail réel et solidaire, une réalisation exemplaire qui va permettre à de nombreuses familles croisiennes de rester vivre ici.

Car personne ne veut quitter La Croix Valmer ! On y est bien, on s'y sent bien et le dynamisme de notre commune est cité en exemple un peu partout. Nous en sommes fiers et nous espérons accompagner encore longtemps cette marche en avant synonyme d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Dans ce monde si complexe, fait de violences et de guerres, nous cultivons le vivre ensemble, la sobriété, l'humilité, pour garder un visage humain à La Croix Valmer.

Bon été à tous !

Bernard JOBERT

Maire de La Croix Valmer

Vice-président de la Communauté de communes

CŒUR DE VILLAGE

JARDIN DU TRAIN DES PIGNES : C'EST PARTI POUR UN PROJET EXEMPLAIRE

LE PROJET EN DÉTAIL

Parmi les objectifs à retenir, quatre font partie des piliers de ce projet. Le premier consiste à embellir ce ravin qui débouche sur le rond-point de Constantin et le second, à réduire "l'impact visuel" du pignon sud du bâtiment l'Odyssée. Vient ensuite la volonté de créer un cheminement piéton, jusque là inexistant, permettant de relier le boulevard Saint-Raphaël à la rue centrale Louis-Martin. Alors que le bâtiment de l'Odyssée ne permettait pas auparavant une liaison entre ces deux axes, le Jardin du train des pignes offrira la possibilité aux piétons de relier l'Ouest à l'Est du village efficacement et en toute sécurité.

Dernier point, et non des moindres, la volonté d'offrir davantage d'espaces publics aux usagers. Le Jardin sera également composé d'un jardin méditerranéen dans lequel le public pourra déambuler ou se détendre. En contrebas, une seconde place, l'esplanade, permettra l'agrandissement futur de la bibliothèque municipale. Enfin, la création d'une ruelle piétonne entre le Jardin et les commerces de la rue Louis-Martin donnera l'opportunité aux passants de relier, toujours de manière sécurisée, les axes Nord et Sud du centre-ville. Les commerçants auront quant à eux la possibilité d'y installer quelques tables, pour un moment agréable en terrasse.

Sous le Jardin se cachera son parking. Deux étages qui comprendront environ 90 places de stationnement contre 60 auparavant pour l'ancien parking de La Gare. À cela s'ajoute 6 places proposant des bornes de recharge pour voitures électriques à l'entrée du parking (I.R.V.E) et des emplacements pour garer son vélo



Le chantier du Jardin du train des pignes a été vraiment lancé en juin. Quand l'on écrit « lancé », c'est pour signifier que le terrassement du terrain a commencé, transformant l'ancien parking en un vaste chantier, qui laissera place au rez-de-chaussée du parking du Jardin du train des pignes.

Cette opération, qui se termine, à la fin du mois de juillet nécessite la mobilisation d'engins chargés d'aller creuser en profondeur et pouvant causer des nuisances sonores, ainsi qu'un important rejet de poussières.

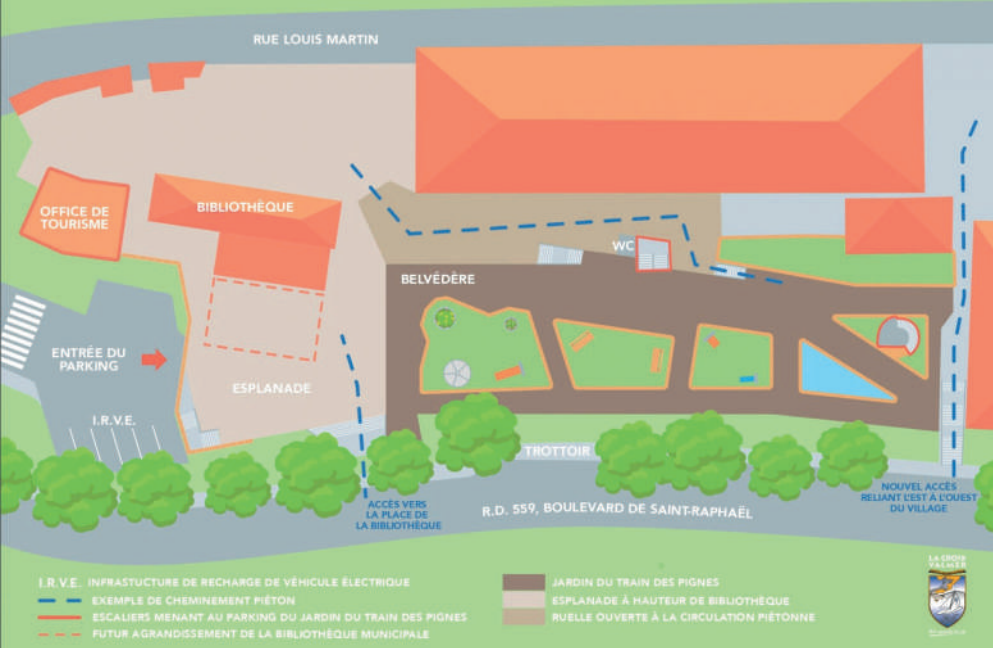
Les délais étant toujours de plus en plus serrés, la municipalité a choisi de lancer ces excavations en début d'été, pour ne plus perdre de temps sur un dossier qui en a déjà beaucoup perdu, en raison des lourdeurs administratives et des contraintes budgétaires.

Le chantier sera évidemment arrêté temporairement au mois d'août. Conscients des désagréments qui en découlent, le maire et l'équipe municipale ont tout fait pour accélérer la programmation et limiter les impacts.

Comme l'explique le premier adjoint chargé des travaux, René Carandante, « ce chantier a démarré avec du retard, après de multiples difficultés administratives et techniques. C'est toutefois un beau projet qui va mettre en valeur ce vallon et notre village avec la création de deux espaces publics végétalisés et organisés, qui permettront aux Croisiens et aux visiteurs de profiter de la remarquable vue sur la baie et les îles. Il a en plus reçu le label Or BDM (voir encadré), qui correspond tout à fait à l'engagement de La Croix Valmer et au développement durable, priorité depuis 2015 ».

René Carandante se projette déjà dans l'après, celui du Cœur de village, qui a fait l'objet d'une réunion publique en juin pour expliquer l'avancée du dossier. « Le Jardin du train des pignes, c'est aussi une contribution à une meilleure circulation piétonnière entre les différents axes du village, avec dans un futur proche la réalisation d'un agrandissement de notre future médiathèque, sans oublier l'aménagement en son sein d'un parking de 90 places. La municipalité, avec cette réalisation, pose ainsi la première pierre d'une réhabilitation du centre ville, afin de rendre encore plus agréable la vie dans notre village ».

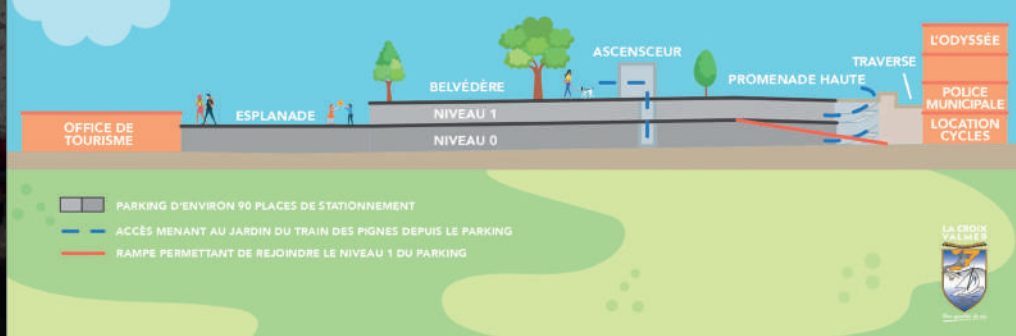
JARDIN DU TRAIN DES PIGNES



René Carandante - 1^{er} Adjoint



PARKING DU TRAIN DES PIGNES



► Le Jardin du train des pignes labellisé Bâtiments Durables Méditerranéens

Le climat méditerranéen a ses spécificités que tout acteur d'une construction doit prendre en compte : soleil, chaleur, mais aussi parfois vent fort, froid, sec, intempéries violentes... C'est pourquoi, depuis 2008, la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) permet à des maîtres d'ouvrage et professionnels du bâtiment de concevoir des projets architecturaux respectueux de l'environnement méridional, mais aussi de préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques.

BDM est un guide efficace qui permet à une réalisation de tendre vers le plus de « durabilité » possible en fonction des ressources disponibles.

Les projets qui s'inscrivent dans cette démarche écologique sont évalués selon des objectifs organisés en 7 thèmes : Gestion de projet, Territoire et site, Matériaux, Consommation d'énergie, Consommation de l'eau, Confort et santé, Social et économie. L'association propose ainsi 4 niveaux de reconnaissance à la suite de cette évaluation : Cap BDM, BDM Bronze, BDM Argent et BDM Or. Dans ce cadre, le projet du Jardin du train des pignes a obtenu le niveau de reconnaissance le plus important lors de la première phase d'évaluation. En effet, pour la phase conception la reconnaissance BDM OR a été validée avec 83 points sur 100, le 16 juin dernier. Par conséquent, le Jardin du Train des Pignes sera bientôt répertorié sur le site internet de l'association EnvirobatBDM.

Un projet qui répond aux enjeux de notre temps en réduisant la consommation énergétique et en développant la production d'énergies renouvelables.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



UNE PISCINE MUNICIPALE TOTALEMENT RÉNOVÉE

L'inauguration de la nouvelle piscine axée sur le développement durable a été un moment marquant pour la communauté locale.

C'est au tout début du mois de juillet que le maire, Bernard Jobert, et les élus de l'équipe municipale, ont inauguré la piscine municipale rénovée, en présence des représentants des associations usagères des lieux, des entreprises ayant réalisé les travaux et des agents des services municipaux, notamment ceux affectés à la piscine.

A cette occasion, le maire a rappelé que la piscine fait partie des sites incontournables de La Croix Valmer, fréquentée par des centaines de Croisiens chaque été mais aussi de très nombreux visiteurs et aussi des habitués de toutes les communes du golfe.

Cette piscine avait presque 40 ans : sa rénovation devenait impérieuse, à la fois parce que les matériaux et son aménagement avaient vieilli mais aussi parce qu'il fallait saisir l'opportunité de l'adapter au monde d'aujourd'hui.

La municipalité a donc entrepris une rénovation placée sous le sceau du développement durable, avec une pompe à chaleur destinée à chauffer l'eau et les vestiaires avec du bois, issu du massif des Maures. Ce mode opératoire en circuit court, en valorisant des énergies propres et renouvelables est une grande première pour une piscine dans notre territoire.

Les architectes croisiens qui ont participé à ce projet, tout comme les entreprises, ont pu réaménager ce lieu de fond en comble : les vestiaires ont été refaits, et l'ensemble du site est désormais exemplaire. La commune a reçu le soutien du Département et de la Région à cette occasion.

La piscine va désormais étendre ses plages d'ouverture : il est envisagé à terme un fonctionnement les trois quarts de l'année, soit neuf voire dix mois sur douze. Avec Sainte-Maxime et Saint-Tropez, La Croix Valmer est la seule à posséder une piscine publique.



LA PAROLE EST À VOUS



VOS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Après consultation sur les réseaux sociaux de la commune, vous avez été nombreux à adresser une question directe à monsieur Le Maire, Bernard Jobert. Pour la seconde édition de cette rubrique, vous avez souhaité discuter de l'état des routes, du risque incendie ou encore de la pénurie d'eau. À cette occasion, Le Maire répond à VOS interrogations.



Une question de Boris sur instagram : Quelles sont les mesures envisagées pour lutter contre la pénurie d'eau à venir ?

Bernard Jobert : "Plusieurs mesures ont été prises. Tout d'abord, la tarification de l'eau prend déjà en compte des tarifs pénalisant les plus gros consommateurs. Ensuite, le "REUT" (la récupération des eaux usées traitées) nous permet l'arrosage de l'ensemble de nos jardins communaux, notamment avec la récupération des eaux de sortie de la station d'épuration. Enfin les douches de plages sont fermées et elles le resteront toute la saison estivale. D'autres mesures préfectorales pourraient également bientôt être prises en fonction de l'état de nos ressources en eau."

Une question de François sur instagram : Nous sommes plusieurs à avoir constaté que certaines routes de la commune, qui sont en très bon état, sont pourtant régulièrement réparées. En revanche d'autres deviennent vraiment dangereuses comme la route de la Galiasse ou le chemin de Cavalière. Quand pourra-t-on envisager une réfection de ces routes ?

B. J. : "L'entretien des routes mobilise une part conséquente de notre budget. Nous privilégions la réfection des axes principaux et avons établi un calendrier d'entretien pour les axes secondaires. La route de la Galiasse a son assise foncière, en partie, chez les riverains avec lesquels des accords sont parfois difficiles à obtenir. Sachez que nous y travaillons et souhaitons aboutir à des résultats dans des délais convenables."

Une question de Nadège sur Facebook : Quand comptez-vous sécuriser le chemin de Provence ?

B. J. : "Il est bon de rappeler, en effet, tout d'abord que la vitesse y est limitée à 50km/h et que nos agents de police municipale y organisent de nombreux contrôles de vitesse. Le sens unique aurait pu apparaître comme une solution plausible, mais malheureusement cela aurait l'inconvénient de provoquer de plus gros excès de vitesse."

Une question de Patrick sur Facebook : Comptez-vous rendre obligatoire la traversée piétons par le tunnel existant à côté du restaurant Pizza House ? Le passage piéton extérieur étant peu visible du rond-point, un accident pourrait vite arriver.

B. J. : "Non, nous préférons laisser le choix aux usagers. Dans ce cas précis, je m'en remets à la vigilance de chacun, piétons et automobilistes. Mes propres petits-enfants font toujours le choix du passage souterrain, qui leur permet assurément une traversée plus sécurisée. Nous envisageons, en revanche, d'encore mieux signaler le passage piéton auprès des automobilistes."

Une question de Quentin par mail : La question du risque incendie va ressurgir à l'approche de la saison estivale. Que faites-vous pour limiter les risques et éviter que se reproduise la catastrophe de 2017 ?

B. J. : "Nous sommes très vigilants à ce sujet. Dans un premier temps, nous avons renforcé les contrôles concernant les obligations légales de débroussaillage (OLD) et amélioré le dispositif de défense extérieur contre l'incendie (DECI) avec le renforcement de certaines canalisations. Viennent ensuite l'entretien et la création de nouvelles pistes de défense de la forêt contre les incendies (DFCI) à la charge de la Communauté de Communes. Également, le renforcement des consignes de sécurité à l'entrée des espaces croisiens et l'application stricte des consignes préfectorales de fermeture des massifs. Enfin, la mise en place récente d'une "météo des forêts" apparaît comme un nouvel outil de communication précieux afin de sensibiliser davantage les usagers aux risques d'incendie."

SERVICES PUBLICS



LA POSTE EST DEVENUE UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE... EN MAIRIE

Comme dans beaucoup de communes rurales de France, la disparition des services publics semble inéluctable.

Faute de fréquentation d'une population qui réalise désormais l'essentiel de ses démarches à distance, en ligne, l'Etat réduit la voilure et redéploie les services publics à travers notamment les bus ou les maisons de service public, qui sont en quelque sorte un moyen d'être encore présent dans une démarche de proximité tout en limitant au maximum les moyens humains et financier.

On fait dans ces cas là appel aux communes, qui pallient donc, comme dans de nombreux domaines, le désengagement de l'Etat.

La Poste avait fait part de sa volonté de fermer ses bureaux dans le village, faute de « fréquentation ». En effet, de 130 passages/jours, celle-ci n'était plus que d'environ 90 passages chaque jour.

Le conseil municipal a donc pris la décision, sur proposition de la majorité, d'« héberger ce service public au sein de la mairie, dans des conditions que nous maîtriserons, mais il s'agira toujours du guichet de La Poste », selon les mots du maire.

L'agence postale communale est ouverte depuis le 27 mars 2023, au niveau de l'accueil en mairie . « Il s'agirait presque d'une bonne nouvelle pour nos administrés, car le bureau de La Poste n'ouvrait que 28 heures par semaine. En hébergeant ce service dans nos murs, le guichet de La Poste est ouvert les mêmes jours que la mairie, et ce, même entre midi et deux. Seul point contraignant, il est fermé le samedi » a précisé le maire. L'agence postale communale vous accueille du lundi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

ELLE OFFRE LES SERVICES SUIVANTS :

- ◆ L'affranchissement
- ◆ Le dépôt et retrait de courriers et colis
- ◆ L'achat d'enveloppes et emballages (Prêt-à-Envoyer)
- ◆ Le retrait d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants
- ◆ Le dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne
- ◆ La consultation sur ordinateur ou tablette des services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux



LIRE, C'EST VIVRE ET C'EST POUR TOUS À LA CROIX VALMER

Chaque lecture est une occasion de s'enrichir, de nourrir son esprit et de découvrir de nouvelles perspectives.

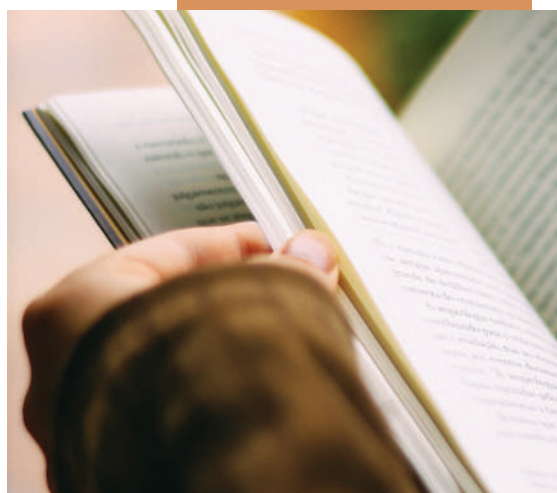
Symbole de la volonté de la municipalité de rendre la culture toujours plus accessible, l'équipe municipale a décidé de rendre la bibliothèque gratuite pour tous, depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les 9 000 ouvrages aujourd'hui disponibles au sein de la bibliothèque municipale sont désormais accessibles à tous, résidents ou visiteurs, petits, grands... toutes les générations peuvent en profiter !

« Il s'agit ici de respecter une devise qui nous est chère : "la culture pour tous". En rendant la bibliothèque gratuite pour tous, nous faisons également un pas de plus vers la démocratisation de la culture. En effet, l'idée est d'enlever certaines étiquettes qui collent à la peau d'une bibliothèque, perçue comme le mythe du savoir ou un lieu où le silence doit régner. Nous souhaitons ouvrir les bras à tous les curieux de littérature, mais aussi les novices en leur montrant que la culture peut aussi être fun ! », explique Charlène Dupont, responsable du service Culture municipal.

L'objectif est donc d'offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, la culture, l'éducation et l'information tout en mettant fin à des démarches contraignantes au moment de l'inscription. Une décision forte de la part de la municipalité et des équipes du Pôle culturel permettant à tous de profiter pleinement des œuvres littéraires, sans que la barrière de l'argent entre en jeu.

Comme le rappelle souvent le maire, la connaissance est le premier moyen pour sémanciper, être libre et découvrir autre chose : à ce titre, le livre en est le premier vecteur.





Le budget principal et les budgets annexes ont été votés lors du conseil municipal du jeudi 23 mars 2023. Les taux des taxes directes communales restent inchangés.

QUE PEUT-ON ATTENDRE DU BUDGET 2023 ?

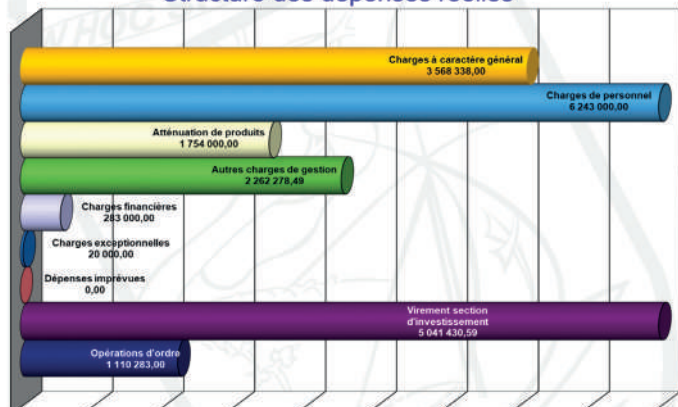
MONTANT : 32 888 098,34€

► YVES NONJARRET, 3^{ÈME} ADJOINT AUX FINANCES :

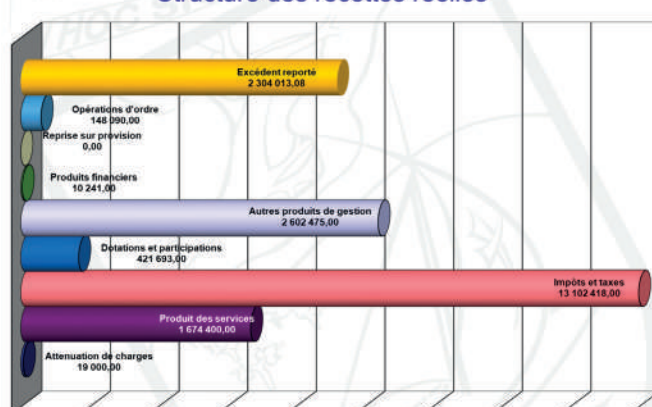
“En matière de fonctionnement, cette année encore, et depuis 2014, les taux des taxes locales n'ont pas bougé. Et pourtant, les charges de la commune sont en nette augmentation. Elles reflètent la reprise de l'inflation sur tous nos postes de dépense, et notamment la crise de l'énergie. Devant ces contraintes, nous avons établi un budget prudent et maîtrisé, d'autant que les dotations de l'Etat sont encore en baisse.”

■ Fonctionnement : 20 282 330,08 €

Structure des dépenses réelles



Structure des recettes réelles



Yves Nonjarret
Adjoint aux Finances

“Les investissements, pour 2023, sont importants. Ils sont consacrés à des projets structurants, et font appel à un autofinancement conséquent. Notre endettement, depuis 2014, poursuit sa courbe descendante, malgré le renchérissement du coût des travaux, et 2023 verra une bonne diminution de nos engagements bancaires.”

■ Investissement : 6 537 328,00 €

- Jardin du Train des Pignes : 4 000 000 €
- Travaux de voirie : 693 000 €
- Rénovation de la piscine : 416 600 €
- Protection incendie et DECI : 201 500 €
- Mise en conformité de bâtiments : 201 000 €
- Pôle culturel : 185 000 €
- Éclairage public : 151 200 €
- Rénovation système de chauffage et eau chaude sanitaire : 116 000 €

■ Budgets annexes :

- Parkings : 4 360 000 €
- Logements et habitat : 522 735,83 €
- ZAC Coeur de Village : 85 525 €
- Cimetière : 26 388,72 €
- Office de Tourisme : 1 438 097 €

■ Les taux des taxes directes locales inchangés :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,40%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,72%
- Taxe d'habitation résidence secondaire : 20,72%

Consulter la totalité
du budget :
lacroixvalmer.fr/
Budget-2023

ANCHES D'AZUR : UN CRU 2023 EXCEPTIONNEL !



Sous la houlette de Jean-Luc Wastable, directeur artistique, de René et Françoise Carandante, chevilles ouvrières de la manifestation, les Anches d'Azur ont célébré cette année leur 26^e édition.

Plus de 25 ans de concerts, cela veut dire plus d'une soixantaine de groupes présents à La Croix Valmer chaque été, ici, au Forum, mais également dans les rues du village et sur la plage du Débarquement.

Pour cette édition 2023, le public, très nombreux chaque soir au Forum, a voyagé en musique, au Danemark, au Canada et aux Etats-Unis. Les concerts d'un niveau remarquable, ont été complétés par les prestations en ville ou à la plage. Grâce aux partenaires, au dévouement des agents des services municipaux, les Anches d'Azur 2023 ont été un grand cru ! Vivement l'année prochaine !



SOIRÉES D'ÉTÉ

Les soirées d'été animent La Croix Valmer jusqu'au 24 août. Les spectacles sont gratuits et des navettes gratuites circulent pour se rendre aux différents spectacles. Circuits et horaires disponibles à l'office de tourisme.



Entre rock alternatif, chanson réaliste et bal musette, des reprises festives des standards de la chanson française ... Revisités sans académisme, sans complexes et sans remords !

DE GRANDS MOMENTS À PARTAGER !

MARDI 18 JUILLET 21h FORUM CONSTANTIN

► Équipe spéciale des sapeurs pompiers du Rhône

Un spectacle convivial, mêlant acrobatie et humour pour le plaisir de tous

MERCREDI 19 JUILLET 21h FORUM CONSTANTIN

► Tribute Sting Police

En 8 ans de carrière et 5 albums, The Police s'est imposé comme l'un des plus grands groupes pop-rock. Ils ont gravé dans nos mémoires des tubes intemporels : "Message in a bottle", "Can't stand losing you", "Walking on the Moon", "Every little thing she does is magic", "Wrapped around your finger" et bien entendu "Roxanne" ou "Every breath you take"... Ce power trio mené... par Sting est encore bien présent dans tous les esprits. Le groupe SYNCHRONICITY fait revivre cette période magique, et agrmente également son répertoire de tubes de la période Sting en solo : "Englishman in New-York", "All this time", "Mad about you", "If I ever lose my faith in you", "Fragile" et bien d'autres surprises !

JEUDI 20 JUILLET 19h30 PLAGES DU DÉBARQUEMENT

► Gonflables pour enfants, jongleur, échassier...

SAMEDI 22 JUILLET 21h FORUM CONSTANTIN

► L'ACTA fête ses 50 ans

Première partie

Le chœur du Sud avec plus de...100 choristes !

Deuxième partie

Bal public animé par le groupe Tenue de soirée

LUNDI 24 JUILLET 18h30 À 22h CENTRE VILLE

► Groupe déambulatoire

MERCREDI 26 JUILLET 21h FORUM CONSTANTIN

► Ornella chante Dalida

A ma manière

Ornella, interprète à sa manière Dalida. Telle la Diva Égyptienne, elle reprend les plus grands titres qui ont marqué sa carrière comme sa vie. Accompagné de danseurs, musiciens et acrobates, les tableaux s'enchainent, rappelant la grande époque du music-hall.

JEUDI 27 JUILLET 19h30 PLAGES DU DÉBARQUEMENT

► Gonflables pour enfants

LUNDI 31 JUILLET CENTRE VILLE

► Groupe déambulatoire

MERCREDI 2 AOÛT 21h FORUM CONSTANTIN

► Absinthe groupe Folk, Rock & Guinguette

Musique du coin de la rue et du bout du monde : Voyageant entre les folklores et les époques, ballade country, blues à papa et autre reggaeton ... De Brassens aux Beatles, de Rio à Moscou et d'avant-guerre à nos jours. Entre rengaines familières et refrains du bout du monde, Absinthe distille sa bonne humeur et communique une seule et même envie, celle de chanter... Car du p'tit souci aux grandes illusions, notre remède c'est la chanson, un grand bol s'il vous plait, y'a pas d'mal à s'faire du bien ! "



JEUDI 3 AOÛT 19h30 PLAGES DU DÉBARQUEMENT

▶ Gonflables pour enfants

LUNDI 7 AOÛT 18h30 À 22h CENTRE VILLE

▶ Groupe déambulatoire

MERCREDI 9 AOÛT 21h FORUM CONSTANTIN

▶ Cinéma

Avant-première du film "nouveaux départ avec la présence de Franck Dubosc"

JEUDI 10 AOÛT 19h30 PLAGES DU DÉBARQUEMENT

▶ Gonflables pour enfants

LUNDI 14 AOÛT 19h FORUM CONSTANTIN

▶ Anchoïade offerte par la municipalité...

▶ Bal public Animé par l'orchestre Objets trouvés

Petite restauration proposée par l'association Acta

MARDI 15 AOÛT

En matinée : Square du Souvenir

▶ Cérémonies du Débarquement de Provence

21h PLAGES DU DÉBARQUEMENT

▶ Bal public avec DJ

MERCREDI 16 AOÛT 21h FORUM CONSTANTIN

▶ Tribute Pink Floyd

Wall in progress se compose de 5 musiciens de la région Avignonnaise, passionnés de faire revivre les majestueuses musiques du célèbre groupe britannique. Découvrez un hommage fidèle à ce groupe mythique, tout en affirmant leur propre identité...

JEUDI 17 AOÛT 19h30 PLAGES DU DÉBARQUEMENT

▶ Gonflables pour enfants, jongleur, échassier...

DIMANCHE 20 AOÛT 10h À 18h PARVIS DE L'ÉGLISE

▶ Vide grenier organisé par les Amis de la Croix

LUNDI 21 AOÛT

10 h à 18 h Plage du Débarquement

▶ Protégeons nos vies et notre environnement

18h30 À 22h CENTRE VILLE

▶ Groupe déambulatoire

MERCREDI 23 AOÛT 21h FORUM CONSTANTIN

▶ Soirée Cabaret Farlight

Une revue d'exception appréciée à l'échelle internationale pour la diversité... de ses thèmes et le talent de ses artistes. Vingt ans d'expérience et de sérieux, où nous nous sommes produits dans les lieux prestigieux tels que le Studio Gabriel (Paris), Le Dôme (Marseille), Le Sporting (Monaco), Le Palais de la Méditerranée (Nice), Le Palm Beach, le Palais des festivals et le Martinez (Cannes), le Futuroscope (Poitiers), les croisières SNCM, L'Hôtel Résidence (Tunis), Les Casinos Perla (Slovénie)...

JEUDI 24 AOÛT 19 h 30 PLAGES DU DÉBARQUEMENT

▶ Gonflables pour enfants

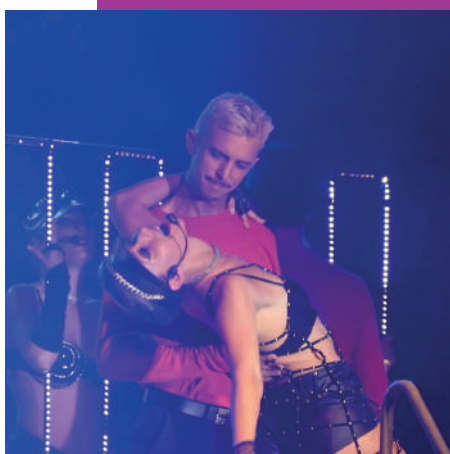
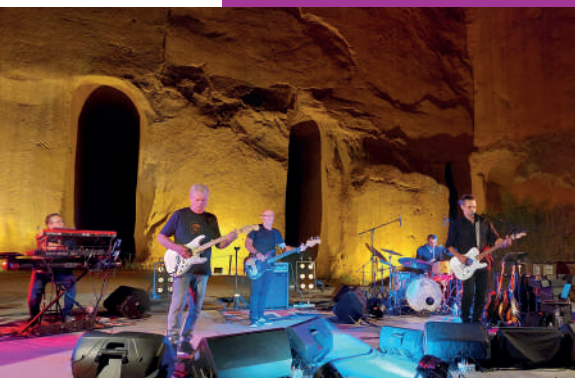
TOUS LES JEUDIS JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE

▶ Marché artisanal nocturne à partir de 16 h - rue Louis-Martin

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

▶ Exposition "La Croix Valmer paradis protégé..."

Villa Turquoise Entrée libre mardi, vendredi 17h à 19h et mercredi, jeudi, dimanche 10h30 à 12h30



RETOUR EN IMAGES



SWIMRUN





CARNAVAL



UN JOUR AVEC LES AGENTS DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Marchez dans les pas des agents du Parc national de Port-Cros, le temps d'une journée. Protection de la biodiversité, éducation à l'environnement, prévention auprès des usagers... Ces anges gardiens de nos espaces naturels nous livrent l'essentiel de leurs missions et alertent sur la nécessité d'agir face au réchauffement climatique.



► LE LITTORAL, CIBLE DE TOUTES LES ATTENTIONS

Le Parc national de Port-Cros est bien installé à La Croix Valmer de par l'implication de quatre agents présents à l'année pour assurer la préservation des sites du Cap Lardier et de Pardigon. Ils décrivent leur quotidien, un travail de surveillance accrue entre la bande littorale et les massifs forestiers. *«Nos journées débutent régulièrement par du nettoyage manuel des plages et des sentiers avant de partir au contact du public. Prévention, surveillance, voire verbalisation à terre ou en mer rythment ensuite le reste de notre journée. Lors de risques d'incendie, souvent dû à une forte sécheresse, nous pouvons avoir à fermer les massifs forestiers et à accentuer la surveillance en patrouillant également dans les hauteurs. Mais c'est bien le littoral qui nous occupe le plus car c'est ici que se concentrent les usagers, qui peuvent faire preuve d'incivilité. Il faut savoir qu'en été nous pouvons marcher jusqu'à 20 km par jour, sans malheureusement pouvoir profiter de la mer qui nous fait de l'œil au quotidien. L'hydratation est donc primordiale pour affronter les fortes chaleurs, c'est pourquoi il est recommandé de boire 3 litres d'eau par jour dans notre métier.»*





► QUATRES MISSIONS ESSENTIELLES

Les missions des gardes littoral diffèrent en fonction des saisons : *“L’été, nous sommes entièrement consacrés à notre principale mission : la surveillance du territoire sur les terrains dont nous avons la charge mais aussi parfois en dehors, par exemple lors d’infractions liées à la pêche maritime. Le restant de l’année, trois autres missions, non moins essentielles, occupent nos journées avec tout d’abord l’éducation à l’environnement et la sensibilisation lorsque nous rentrons en contact avec le public sur le terrain ou lors de conférences. Vient ensuite, la gestion des inventaires naturalistes, protocoles scientifiques et autres suivis, missions qui s’appuient sur nos propres compétences en ornithologie, botanique, entomologie... Ici, il s’agit de mieux connaître notre patrimoine biologique, d’en repérer les raretés ou les espèces à statut de protection légale et de mettre en place une gestion adaptée pour leur protection. Enfin, la partie « travaux », qui nous fait revêtir les différentes casquettes de menuisier, de maçon, de bûcheron ou d’ingénieur écologique. Le but est de maintenir le réseau des sentiers et la signalétique en état, mais aussi de protéger les espèces à enjeux ou d’entretenir nos bâtiments et nos véhicules.”*

► LEUR MESSAGE DE PRÉVENTION

Nous sommes dans une région touristique et il nous semble donc logique de prévenir concernant l’utilisation des transports ainsi que la surconsommation : deux axes sur lesquels les citoyens doivent faire des efforts pour éviter que le réchauffement climatique, déjà à l’oeuvre, n’impacte davantage notre site. En effet, à l’échelle individuelle chaque petit geste compte ! Ramasser les déchets rencontrés dans les milieux naturels lorsque l’on part en balade à l’aide d’un sac plastique ou encore trier vos déchets quotidiennement... Ce serait un bon début !





En Juillet et Août,
l'équipe vous
accueillera du lundi
au samedi de 9h à 13h
et de 14h à 18h, les
dimanches et fériés
de 9h à 13h.



ÉTÉ 2023

INFOS & NOUVEAUTÉS



► Les navettes estivales reprennent du service du 10/06 au 24/09. Nouveauté : localisez la navette avec l'appli Pysae.

► Le sentier marin est installé et le crocodile vous attend ! En autonomie ou accompagnée, découvrez la faune et la flore marines croisiennes. À vos palmes, masque et tuba !

► Des consignes seront installées dans le courant de l'été Boulevard du Littoral à Gigaro (entre le Spar et la Brigantine). Déposez vos effets personnels pour profiter de la plage en toute tranquillité.

► Des cendriers de plage sont mis à votre disposition gratuitement à l'Office de tourisme et aux postes de secours des plages de Gigaro et du Débarquement



RAPPELS DE SAISON

- Consultez la carte des accès aux massifs forestiers avant de vous promener : la carte est actualisée quotidiennement en fin d'après-midi pour la journée du lendemain. La carte est affichée et visible à l'extérieur de l'Office de Tourisme de la mi-juin à la mi-septembre.
- En raison de la sécheresse et des restrictions de l'usage de l'eau, qui touchent notre région cette année encore, les douches des plages ne seront, une nouvelle fois, pas mises en fonctionnement.

Très bel été à tous !

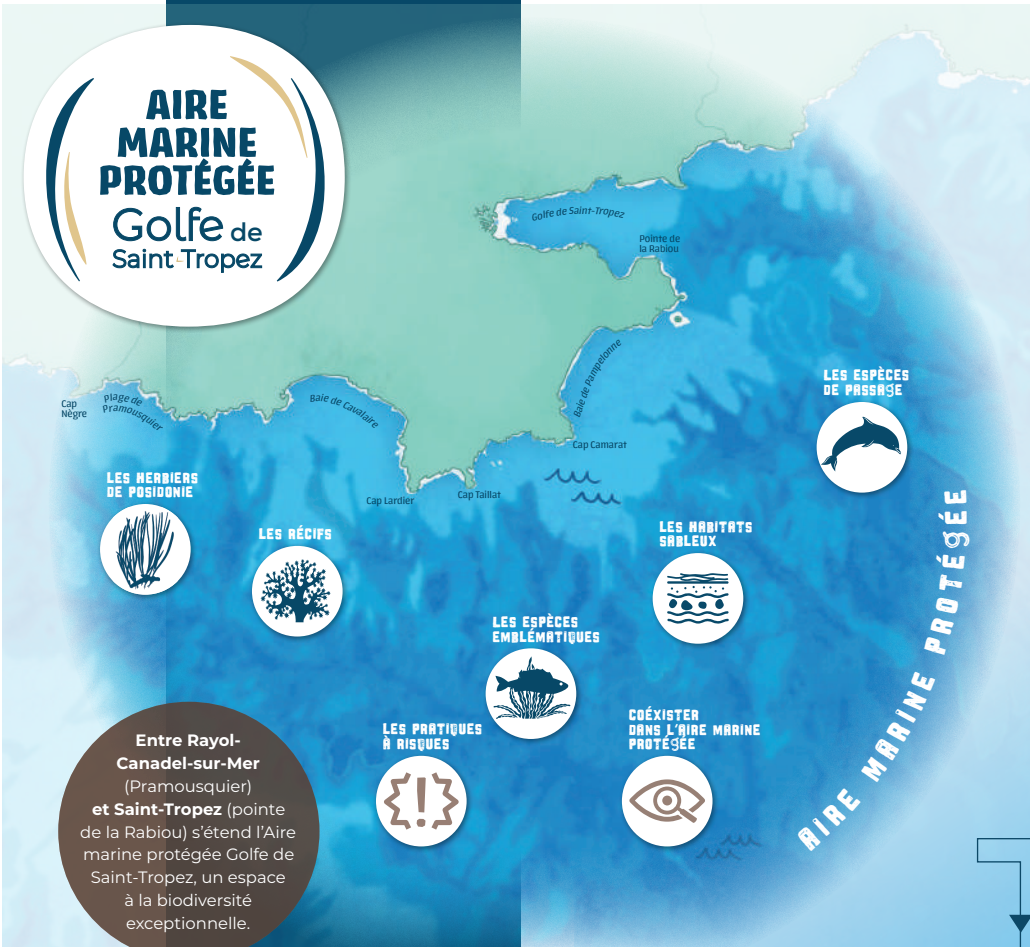
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Des richesses
à découvrir et à
protéger.

Sur notre territoire, vous pouvez admirer les merveilles de l'aire marine et contribuer par vos bonnes pratiques à leur protection :



► Si vous naviguez dans ses eaux, vous croiserez probablement nos patrouilles d'information.

► Si vous pratiquez la plongée sous-marine, vous vous amarrerez en toute logique sur l'une de nos 25 bouées pour sites de plongée.

► Si vous faites des sorties en kayak ou en paddle, des excursions maritimes à la voile ou au moteur, vous aurez accès à des contenus réalisés en partenariat avec le gestionnaire de l'aire marine.

► Si vous fréquentez les criques sauvages, vous profiterez de plages propres dont certaines sont nettoyées manuellement pour préserver leur biodiversité et leur caractère naturel (Bonporteau, Sylvabelle, Gigaro Est, Les Brouis, Briande, Taillat).

Entre Rayol-Canadel-sur-Mer (Pramousquier) et Saint-Tropez (pointe de la Rabiou) s'étend l'Aire marine protégée Golfe de Saint-Tropez, un espace à la biodiversité exceptionnelle.

CHIFFRES CLÉS

1 site appartenant au **réseau des 102 aires marines protégées de Méditerranée** française parmi lesquels des Parcs Nationaux, des parcs naturels marins et des sites Natura 2000.

Zone protégée depuis **2014**

Linéaire côtier **77 km** soit **11%** du littoral varois

Surface **29 000 ha**

Profondeur max **2 000 m**

12 habitats marins
• 1 de type herbier
• 6 de type sableux
• 5 de type récifs

12 espèces emblématiques
7 espèces de mammifères marins
1 espèce de tortue marine

Qu'est-ce qu'une aire marine protégée ?

Une **aire marine protégée** est un espace délimité en mer dans lequel des moyens spécifiques sont mis en œuvre pour protéger la faune et la flore, et plus largement la **biodiversité**. C'est un lieu où usagers, élus, experts et structure gestionnaire se réunissent pour **préserver durablement la nature** et où nécessairement, les pratiques doivent être adaptées harmonieusement : loisirs nautiques, pêche de loisir, pêche professionnelle... Aujourd'hui, la création d'une aire

marine protégée est considérée comme **le moyen le plus efficace** pour sauvegarder durablement le littoral et la mer.

Les parcs nationaux, réserves naturelles, sites Natura 2000 marins ou parcs naturels marins sont différents types d'aires marines protégées. L'Aire marine protégée Golfe de Saint-Tropez appartient à la catégorie des sites Natura 2000 marins, c'est-à-dire des sites d'importance européenne pour la richesse de leur biodiversité.

Qu'y a-t-il à protéger ici ?

Des plages paradisiaques, des falaises littorales à couper le souffle, et des fonds marins d'une exceptionnelle richesse, qui plongent jusqu'à 2 000 mètres de profondeur. C'est le lieu privilégié d'espèces emblématiques de la Grande Bleue :

le grand dauphin, le cachalot, mais aussi le mérou brun, le poulpe, les gorgones multicolores... et bien sûr les herbiers de posidonie, véritable forêt sous-marine endémique de Méditerranée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

2, rue Blaise-Pascal 83310 Cogolin
04 94 55 70 30
contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr



DE NOTRE DAME DES APOÏRES AU KENSINGTON...



Bien ancré dans les pinèdes de la colline, visible de la mer et de pratiquement tout le sud-ouest de la commune, dominant la baie de Cavalaire, l'impérial et élégant bâtiment blanc du Kensington, surveille et éclaire encore de nos jours le versant sud de La Croix Valmer.

► LA GENÈSE DU KENSINGTON

L'histoire du Kensington présente un parcours original, parallèle à celui de son quasi jumeau : « L'orangerie » (ex « Grand Hôtel »). Tous deux avaient les mêmes propriétaires et architectes, les mêmes dates d'édification et avaient au départ une vocation religieuse avant d'être transformés en hôtels touristiques aux objectifs identiques et aux clientèles similaires !

Commandé par les actionnaires du Domaine de La Croix, le Kensington fut construit sur leurs terres suivant leurs instructions en 1899-1900 par l'entreprise Domenighetti et selon les plans de M. Chevallet, leur architecte. En 1900, il accueillera tout d'abord la congrégation de « Notre Dame des Apôtres » dont les religieuses avaient pour mission d'assurer à la fois l'intendance des Pères des Missions Africaines* mais aussi la gestion des sœurs retraitées et l'accueil de pensionnaires anglaises afin de pouvoir subvenir financièrement à leurs besoins. Les Chanoinesses de Saint-Augustin leurs succédèrent brièvement de 1904 à 1905, date de la séparation de l'église et de l'Etat qui fit basculer le somptueux bâtiment dans l'hôtellerie balnéaire de luxe après le départ des religieuses.





► LES GRANDES ÉTAPES HÔTELIÈRES

C'est donc en 1905, sous la gestion des actionnaires du Domaine, que commença sa brillante épopée hôtelière sous différentes appellations : « Hôtel du Bon repos », puis « Hôtel d'Angleterre », « Grand Hôtel de la Côte d'Azur » et enfin « Hôtel Kensington ».

Élegant, luxueux, magnifique, ce palace subjuguait. Doté de tous les comforts modernes de l'époque il offrait aux touristes un panorama incroyable, des hébergements somptueux et de plus, il proposait une multitude services : restauration gastronomique, promenades en calèche, séduisants jardins, cours de tennis, kiosque à musique, animations diverses... Dans la « station balnéaire climatique » de La Croix, c'était surtout en hiver que résidait une riche clientèle à dominante anglaise attirée par le site et la douceur du climat. L'excellente réputation du Kensington ne cessait de s'étendre et c'est entre les deux guerres qu'il connut son apogée avec la fréquentation de célébrités, entre-autre, André Maurois, Colette** y auraient séjournés !

Pendant la 2^e guerre mondiale, le « Kensington hôtel » déserté, tenta de subsister mais à l'automne 43, sous l'occupation allemande il fut réquisitionné pour loger une



Brigitte Rinaudo-Pineau, Conseillère Municipale, Déléguée à l'Histoire et au Patrimoine

**Actuel emplacement des « Trois Caps » **Avant son installation à Saint-Tropez*

Sources : Archives du Domaine et des Pères du Saint-Esprit - « Si la Croix Valmer m'était contée » de Pierre Berenguier

quarantaine de familles croisiennes, déplacées de leurs habitations en bord de mer et ce, jusqu'au débarquement d'août 44. Après-guerre, plusieurs directeurs tentèrent de relancer son exploitation mais la guerre avait laissé de lourdes traces : l'hôtel était dégradé, les normes de confort caduques, la clientèle avait changé et Le Kensington était dépassé.

En 1955, sous la présidence de Mme Tiercin-Majoux, actionnaire du Domaine, l'hôtel fut vendu pour devenir le « Séminaire du Saint-Esprit ». Les séminaristes très actifs seront vite partie prenante dans le village où ils créeront un dynamique et joyeux patronage pour les enfants. En 1963, la fermeture du séminaire laissera d'ailleurs une grande nostalgie chez les Croisiens.

Le bâtiment alors dénommé la « Maison de Repos des Pères du Saint-Esprit » y accueillera aussi des résidents temporaires. Enfin, en 2016 l'ancien palace sera racheté par un promoteur qui tout en respectant sa prestance, l'aménagera et le transformera en une superbe rénovation qui sera revendue sous forme de 25 appartements résidentiels.

Maintenant, cette grandiose construction fait toujours partie du patrimoine historique de La Croix Valmer dont elle est l'un des ornements !

SPORTS



LES MEILLEURS SPORTIFS DU TENNIS ET DU FOOT HONORÉS

Les sportifs de la commune ont brillé cette saison et continuent pendant l'été à porter haut les couleurs de La Croix Valmer, notamment dans les tournois de tennis de la région.



Le maire, Bernard Jobert, et son équipe municipale, ont souhaité mettre à l'honneur les plus méritants d'entre eux, au cours d'une réception amicale organisée au Forum du village en début d'été.

Etaient ainsi présents les joueuses et joueurs des équipes fanions du RC La Baie, qui accèdent en Régional 1 pour les filles, en Départemental 2 pour les garçons, et les joueuses vétérans du club de tennis qui accèdent en Régional 3, sans oublier quelques jeunes pousses qui ont collectionné les victoires sur les terrains de tennis cette saison.

En présence du maire de Gassin Anne-Marie Waniart et de l'adjointe de Cavalaire Céline Garnier, Bernard Jobert a remis aux présidents des deux clubs, Coco Parrado et Eric Bermond, la médaille de la ville, rappelant au passage les nombreux travaux réalisés ou prévus au tennis et au stade, histoire d'offrir aux sportifs locaux les conditions les meilleures pour s'épanouir. La reprise s'annonce passionnante !

► LES RÉCOMPENSÉS :

Tennis

L'équipe première féminine : a remporté le championnat régional en vétérans de plus de 45 ans, et a atteint la finale en Régional 3. Sandra Faucoup, Virginia Ryndziewicz, Camille Marie Legros, Corinne Tournade et Jacqueline Caudal.

L'équipe des U 14 : a remporté pour la deuxième année consécutive le circuit de la balle, réunissant les clubs du golfe et de Bormes. Le club a remporté cette compétition en équipe et en individuel. Mathys Charlesia a fini premier en individuel, Edan Jeay finissant troisième, Lucas Dupont-Rio cinquième, Eden Vachet septième et Lisa Fascio dixième.

Victoire des jeunes dans les tournois locaux : Dorel Lhiet à La Croix, Ethan Vachet à Ramatuelle, Eden Jeay à Grimaud, Michael Rajaona à Saint-Tropez... ainsi que la place de finaliste du championnat départemental de première division pour les 11-12 ans (avec Lucas Dupont-Rio et Mickaël Rajaona) et la place de finaliste du championnat départemental de deuxième division pour les 15-16 ans (Dorel Lhiet et Ethan Vachet).

Demi-finale en championnat de France du sport scolaire obtenue par nos collégiens de Gassin, Lucas Dupont-Rio et Edan Jeay.

Football

Equipe fanion féminines : vainqueurs du championnat départemental, ont réussi à passer l'épreuve des barrages pour accéder au championnat Régional.

Equipe fanion garçons : première du championnat de Départemental 3 et invaincue : 17 victoires et 3 nuls.

Jeunes : accessions en Départemental 1 des U 14 et U 15.

AGENDA



24 juin > 10 septembre

Exposition "La Croix Valmer, paradis protégé"

Une exposition consacrée à la protection de l'environnement, de la faune et la flore maritime et terrestre... Ouverture mardi et vendredi de 17h à 19h, mercredi, jeudi et dimanche de 10h30 à 12h30.

> Villa Turquoise

26 juin > 21 octobre

Ouverture de la piscine municipale

Les horaires sont à retrouver sur www.lacroixvalmer.fr.

> Piscine municipale

29 juin > 7 septembre

Marché nocturne

Tous les jeudis à partir de 16h.

> Rue Louis Martin

13 juillet > 19h

Anchoïade & Bal public

Anchoïade offerte par la municipalité, accompagnée d'un bal public animé par l'orchestre Objets trouvés. Petit restauration proposée par l'association Esperança.

> Forum Constantin

14 juillet > 21h

Bal public avec DJ

> Plage du Débarquement

16 juillet > 21h

Le New Jersey Youth Jazz Big Band

Sous la direction du chef Dion Tucker et accompagné du célèbre chanteur belge David Linx.

> Forum Constantin.

17 juillet > 10h

Protégeons nos vies et notre environnement

Journée de sensibilisation autour de la préservation de notre environnement.

> Plage du Débarquement

18 juillet > 21h

Équipe spéciale des sapeurs pompiers du Rhône

Un spectacle convivial, mêlant acrobatie et humour pour le plaisir de tous !

> Forum Constantin

20 juillet > 8h

Traversée à la nage

Compétition de natation sur 1500m (Vergeron - Débarquement) ou 3500m (Gigaro - Débarquement). Informations au 04 98 11 48 87.

> Plage du Débarquement.

22 juillet > 21h

50 ans de l'ACTA

Prestation du Choeur du Sud, dirigé par Frank Castellano.

> Forum Constantin

Samedi 22 juillet - 21H

gratuit

le Choeur du Sud

Frank Castellano

Forum de La Croix Valmer



Pour les 50 ans de l'ACTA 1973/2023

et ensuite animation musicale avec «Tenue de soirée» !

AGENDA



25 juillet > 19h

Spectacle "La nuit des pères"

Avec la médiathèque départementale dans le cadre du prix des lecteurs du Var.
Informations au 04 94 55 11 73.

> Salle Voli

26 juillet > 15h

Atelier jeunesse création de lettrines

Avec Claire Dubreug, dans le cadre du prix des lecteurs du Var en partenariat avec la MDV. Gratuit sur inscription. Informations au 04 94 55 11 73.

> Bibliothèque municipale

3 août > 8h

Traversée à la nage

Informations au 04 98 11 48 87.

> Plage du Débarquement

14 août > 19h

Anchoïade & Bal public

Anchoïade offerte par la municipalité, accompagnée d'un bal public animé par l'orchestre Objets trouvés. Petit restauration proposée par l'association Esperança.

> Forum Constantin

15 août > 21h

Bal public avec DJ

> Plage du Débarquement

15 août > 18h30

Commémoration du débarquement de Provence

> Square du souvenir

17 août > 8h

Traversée à la nage

Informations au 04 98 11 48 87.

> Plage du Débarquement

21 août > 10h

Protégeons nos vies et notre environnement X Science tour

Science tour avec les petits débrouillards autour des impacts du changement climatique sur les océans.

> Plage du Débarquement

9 septembre > 9h

Forum des associations

Les associations de La Croix Valmer viennent à votre rencontre !

> Forum Constantin

10 septembre > 10h

Atelier philo enfants

Gratuit sur inscription au 04 94 55 11 73.

> Bibliothèque municipale

LE FONDS DE DOTATION "A WISH FOR HUMANITY"



EXPOSITION INTERNATIONALE CARITATIVE

DU 14 AU 28 SEPTEMBRE 2023
A LA VILLA TURQUOISE
EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE
LA CROIX VALMER

DES OEUVRES D'ART OFFERTES PAR DES ARTISTES
INTERNATIONAUX SONT VENDUES AU PROFIT DE
"HIMALAYAN CHILDREN"



www.awishforhumanity.org





14 > 20 septembre

Symposium international des arts

Exposition d'œuvres organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

Ouverture de 9h à 17h.

> Forum Constantin

14 > 28 septembre

Exposition "A wish for humanity"

Informations au 04 98 11 48 83.

> Villa Turquoise

24 septembre > 10h30

Récréaire

À partir de 5 ans sur inscription au 04 94 55 11 73.

> Bibliothèque

27 septembre > 9h

Découverte de la faune et la flore du Cap Lardier

Balade naturaliste avec un garde moniteur du Parc national de Port-Cros. Pour les enfants de 7 à 11 ans. Gratuit. Informations au 04 94 55 12 12.

> Cap Lardier - accueil Gigaro

2 octobre > 9h

Régénération d'un site naturel incendié : le Cap Lardier

Balade naturaliste commentée abordant la régénération post-incendie des espaces naturels du Cap Lardier. Gratuit. Informations au 04 94 55 12 12.

> Cap Lardier - accueil Gigaro

6 octobre > 8h

Collecte de sang

> Espace diamant

21 > 22 octobre

Solid'Dog

Animations et village consacrés à nos amis canins ! Informations au 04 98 12 68 40.

> Plage du Débarquement

26 octobre > 18h

Projection - "Le clan des cachalots"

Dans les eaux baignant l'île Maurice, une équipe de scientifiques étudie une famille de cachalots. Un film de F. Sarrano, R. Heuzé, S. Granzotto.

> Salle Voli.

6 septembre > 18h30

Atelier d'écriture

Avec Agnès Heisler, de l'association « Comme une plume ».

> Bibliothèque municipale

11 novembre > 11h

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

> Monument aux morts



INFOS PRATIQUES

► FERMETURE DES DOUCHES DE PLAGE

Nous vous rappelons que les douches de plage sont fermées durant cette saison estivale 2023.

En effet, en raison de la sécheresse et pour préserver nos ressources en eau, la municipalité a décidé de couper leur alimentation. La commune se fait le relais des consignes de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé.

► NOUVEAUX HORAIRES À LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie passe en horaires d'été, et ce, jusqu'au 2 septembre. On peut y déposer ses encombrants du lundi au samedi de 7h à 14h.

► TRI ET DÉCHETS

Un doute sur le tri des emballages, appareils, piles, médicaments, pots de peinture, jouets et autres textiles ? L'application "guide du tri" vous donne tous les bons conseils pour bien trier ! Simple et rapide, cette application permet de trouver la bonne consigne, le bon bac. Elle fournit toutes les dernières actualités sur le tri et le recyclage. L'office de tourisme vous met également à disposition des "cendriers de plage" pour éviter que vos mégots ne finissent dans le sable, puis dans les océans. La déchèterie de La Croix Valmer, situé 68 chemin du Brost, vous permettra de déposer vos encombrants, sauf pneus, médicaments et déchets verts.

Déchèterie de La Croix Valmer : 04 94 96 06 68.

Allo encombrant : 0 800 732 122.

► CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL

Équipement communal intégré au service des sports, il propose des cours particuliers, classes de mer, locations et stages, d'avril à octobre, 7 jours sur 7. Dans un local discret ayant les deux pieds dans le sable, le centre nautique est mis à la disposition de ceux qui souhaitent pratiquer la navigation de plaisance. Avec des vestiaires mis à disposition, des cours particuliers et stages sont proposés pour s'initier ou se perfectionner sur Hobie Cat 16, Optimist, New Cat 13 ou encore planche à voile. Vous avez également la possibilité de louer des catamarans, planches à voile, kayaks et paddles.

Plage du Débarquement

Tél : 06 48 23 51 04

► PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT



En cette période estivale, les sécheresses et les canicules rendent la végétation plus sensible au feu : un mégot ou un barbecue mal éteints, une étincelle lors de travaux ou des feux d'artifice peuvent être à

l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles. Alors, plus que jamais, soyons vigilants aux abords de la végétation ! Nous rappelons également qu'il est formellement interdit de porter, d'allumer un feu ou de fumer à l'intérieur et à moins de 200 mètres des espaces sensibles ou encore de jeter des objets en combustion sur ces mêmes voies et leurs abords.

► VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

La commune est engagée dans le dispositif national "voisins vigilants et solidaires" depuis 2021. Un dispositif bénéficiant d'une efficacité prouvée, selon le ministère de l'Intérieur, avec une baisse de 20 à 40% des cambriolages. Le principe est simple : chaque voisin s'inscrit gratuitement de façon sécurisée sur le site dédié à ce dispositif, son profil est validé, il agit sous sa propre identité. Il est alors en lien avec ses voisins et la mairie, il peut envoyer un SMS depuis un numéro centralisé s'il remarque quelque chose d'inhabituel. Il peut aussi partager des services conviviaux (covoiturage, entraide...). L'inscription et l'utilisation sont gratuites.

► STATIONNEMENT



Le stationnement est payant à La Croix Valmer, du 1^{er} juin au 30 septembre, de 9h à 19h au niveau des parkings en bord de mer. Il faut également respecter les zones bleues qui encadrent le stationnement en centre-

ville et favorisent l'attractivité du village et de ses commerces. Le paiement s'effectue par horodateurs, par abonnement ou via une application mobile : "paybyphone". Les abonnements proposés peuvent être saisonnier ou seulement d'une semaine. Ils sont destinés aux Croisiens, résidents du Golfe de Saint-Tropez et aux saisonniers.

Informations auprès de la police municipale :

04 98 12 68 90.

► ATTENTION AUX SANGLIERS !

Nourrir un sanglier est passible d'une amende de 450 €. Cette pratique habitue le sanglier à l'homme et le sédentarise, ce qui cause des problèmes une fois le sanglier devenu adulte (dégâts dans les jardins et parcelles agricoles, accidents de la route...). De plus, ce simple geste est susceptible de transmettre de graves maladies aux animaux. En arrêtant de les nourrir, aidons-les à retrouver leur forêt !

Informations auprès de la police municipale :

04 98 12 68 90.



ÉTAT CIVIL

LA CROIX
VALMER



Une qualité de vie

NAISSANCES

Alba ABELA, le 2 Novembre 2022
César DUTHION, le 2 Novembre 2022
Elonis HAMITI, le 11 Novembre 2022
Léa BLAY, le 17 Novembre 2022
Younes TLIQUE, le 26 Novembre 2022
Maé LUC, le 21 Décembre 2022
Mariya ALAOUI, le 24 Décembre 2022
Sara SCATIGNO, le 8 Janvier 2023
Marceau DURAND, le 22 Janvier 2023
Emma UNGUREANU, le 23 Janvier 2023
Soan GOGANIAN, le 27 Janvier 2023
Emélya CAPARROS, le 30 Janvier 2023
Lucas GABION, le 12 Février 2023
Arthur REBULL SALA, le 16 Février 2023
Romualdo CELLURALE, le 10 Mars 2023
Marceau CAILLON, le 19 Mars 2023
Hector MARTIN, le 19 Mars 2023
Ensio CAPUTO DOS SANTOS, le 1 Avril 2023
Séline GALLI, le 3 Avril 2023
Liva REBERGEN BOERSMA, le 21 Mai 2023
Ensio CAPUTO DOS SANTOS, le 1 Avril 2023

MARIAGES

Clément LANDOLFI et Caroline OUGIER, le 24 Novembre 2022
Cyril VIGNERON et Meryem LAHMAR, le 18 Mars 2023
Jules HUDRY-PRODON et Giordina STAMPF, le 14 Avril 2023
David JAMEN et Nathalie CHAILLET, le 29 Avril 2023
Clément BUFFERNE et Delphine PUIILLON, le 6 Mai 2023
Mathieu ROCHET et Karinne FRENDO, le 27 Mai 2023
Jonathan CHAMPION et Lorène BALAT, le 2 Juin 2023
Lucas BENOIT et Julie ARGHERIA, le 3 Juin 2023

P.A.C.S

Hugo ZUNINO et Rachel DUQUENNE, le 21 Décembre 2022
Guillaume GESSON et Anne DE MORO, le 6 Janvier 2023
Cédric LAFFONT et Cindy PAILLAS, le 6 Janvier 2023
René COGNIOUL et Josian GREFFIER, le 10 Janvier 2023
Emeric BIELECKI et Marine AUGER, le 6 Février 2023
Marina CARENINI et Wulphy GAUTIER, le 27 Février 2023
Edouard PLANED et Mégane NARBOUY, le 6 Mars 2023
Alec TWEEDIE et Danielle LEMAN, le 17 Avril 2023
Dimitri DEHON et Floriane NOVOLI, le 17 Mai 2023

DÉCÈS

Louis LEGER, le 4 Novembre 2022
Jacqueline HERMELIN, le 8 Novembre 2022
Danielle MELEDER, le 1 Décembre 2022
Marie-Claude CARRIERE, le 5 Décembre 2022
Saoudi BADACHE, le 16 Décembre 2022
Anna DI FAZIO, le 19 Décembre 2022
Juliette de QUEYLAR, le 25 Décembre 2022
Janine DUEE, le 6 Janvier 2023
Adèle CARILLO, le 12 Janvier 2023
Alain WELTER, le 8 Janvier 2023
Marcelle BUYSE, le 21 Janvier 2023
Jacqueline MAGNETTO, le 1 Février 2023
Jacques MATHEO, le 8 Janvier 2023
Marinette ROBERTO, le 9 Février 2023
Julie VALENZA, le 17 Février 2023

Gabrielle MARCELLINO, le 19 Février 2023
Maria CIGANA, le 23 Février 2023
Corine FALOUR, le 28 Février 2023
Bernard LEDRANS, le 3 Mars 2023
Nelly MAURRIC, le 5 Mars 2023
Renée MEHADJI, le 8 Mars 2023
Marie-Louise CAMINADE, le 9 Mars 2023
Michel PALMIERI, le 19 Mars 2023
André GILLY, le 27 Mars 2023
Jacqueline DARNE, le 28 Mars 2023
Liliane BOURBON, le 1 Avril 2023
Ali BENRABAA, le 4 Avril 2023
Maryse FORESTIER, le 22 Avril 2023
Yvette MAYEN, le 22 Avril 2023
Charles LECOMPTE, le 23 Avril 2023
Renée BERTHIER, le 7 Mai 2023
Bénito TIBALDI, le 26 Mai 2023
Jean-Marie GIRAUDO, le 29 Mai 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

LES CROISIENS ONT ENCORE UNE FOIS DIT AU-REVOIR À LEURS ANCIENS, À CES FIGURES LOCALES AMICALES QU'ILS ONT BIEN CONNUES...



► ANNA DI FAZIO (1927-2022)

Aux approches de Noël 2022, la petite mascotte du village, Anna Di Fazio, est partie rejoindre son mari Giuseppe et son fils Pascal.

A La Croix Valmer, qui ne connaissait pas Anna ?

Née en Italie, dans la région de Bari, Marianna (Anna) était arrivée à La Croix Valmer avec son mari et sa fille Cathy à la fin des années 50. Veuve en 1965, courageusement elle avait fait face à l'adversité pour élever seule ses deux enfants Catherine et Pascal. Couturière professionnelle, elle affronta les difficultés, se battit en exerçant parallèlement de multiples fonctions : factrice, cuisinière, couturière... et cela tout en s'investissant aussi dans la vie de la commune.

Petite personne par sa taille mais personnage « haut en couleur », Anna, participait à toutes les manifestations festives et son plus grand bonheur était de pouvoir décorer les salles où se déroulaient ces événements. Pionnière des anchoïades, main de fer dans un gant de velours, Anna participait à tout, donnait, avec son accent chantant, des directives auxquelles il ne fallait pas déroger !

Malicieuse, conviviale, serviable, empathique, volontaire, Anna, toujours très élégante et souriante reste dans nos mémoires avec ses rires et sa gentillesse.



► JULIETTE DE QUEYLAR (1921-2022)

C'est dans sa demeure familiale, la villa « Alléluïa », au moment de Noël et à quelques jours de ses 102 ans que notre doyenne, Juliette De Queylar nous a quittés pour retrouver son mari l'Amiral Francis De Queylar, décédé en 1996, 1er adjoint à la Mairie de 1989 à 1995.

Fille du Capitaine de Vaisseau Frichement (aide de camp du MI Leclerc), « Lilette » comme la nommait affectueusement ses enfants, avait fait ses études au « Pensionnat de La légion » d'Honneur », institution qui la formata pour l'audace et le courage. « Comme beaucoup de femmes d'officiers de marine, elle sut assumer une bonne vingtaine de déménagements, d'Alger à Londres en passant par Toulon et Paris avec un crochet par le Pacifique et Tahiti »* avant de profiter avec son époux, d'une retraite bien méritée à La Croix Valmer où les rejoignaient leurs cinq enfants.

En 1950, installée au village durant « les 3 années d'absence de son mari parti pour la guerre en Indochine », avec « son énergie légendaire, elle qui s'occupa de la restauration d'Alléluïa après les dommages de guerre ».

Croisienne de cœur, son élégante silhouette, son sourire avenant et son amabilité sont dans la mémoire des Croisiens qui l'ont bien connue.

**H. De Queylar*



► MARIE-LOUISE CAMIADE (1930-2023)

Sur les sentiers et les routes qui conduisent à Saint Tropez, Gassin, Ramatuelle ou Cavalaire, nous ne croiserons plus la petite silhouette menue mais active de Marie-Louise Camiade avec ses bouquets de fleurs à la main, elle nous a quittés pour poursuivre son chemin vers les étoiles.

Avec ses parents elle a longtemps tenu à Gigaro la petite pension de famille « Bon accueil » où logèrent des soldats alliés qui débarquèrent en août 1944. Après-guerre et jusqu'aux années 80, « Bon accueil » pension puis chambres d'hôtes, continua à accueillir des touristes et des ouvriers avant de redevenir une maison privée.

Résidant loin du village où elle se rendait à pied, c'est à l'école communale que Marie-Louise avait découvert la poésie qui devint la grande passion de son existence.

En effet, depuis ses 13 ans elle n'a jamais cessé d'écrire des poèmes pleins de charme et de sensibilité, poèmes qu'elle illustrait de séduisants petits dessins. Avec des rimes légères, elle racontait la nature, les sentiments, les émotions, qu'elle souhaita faire partager. C'est ainsi qu'elle reçut de nombreux remerciements pour ses poèmes qu'elle envoyait à Nice, Menton, Cannes, Grasse... et surtout Monaco, villes avec lesquelles elle a longtemps correspondu.

Avec sa personnalité originale, son élégance atypique, sa discrétion et sa gentillesse souriante, notre poétesse vivait un peu en marge dans sa bulle créative, ses fleurs et auprès de son fils Joël qu'elle adorait.

« La petite souris », comme elle se plaisait à se nommer, restera pour tous les Croisiens, un beau souvenir fleuri !



► MAURICE PLESEN (1933-2022)

Bien que né à Toulon, Maurice était un authentique Croisien. Il avait pris la succession de son père Emile Plesen pour tenir la boucherie familiale alors implantée rue des Cigales. Au début des années 60 avec d'importants travaux au centre du village, il décida de réinstaller rue Louis Martin, son commerce très modernisé et plus accessible et ce n'est qu'en 1983 qu'il cessera son activité professionnelle et la mettra en gérance.

Maurice connaissait bien son village et s'est impliqué dans la vie locale. Comme son père qui avait été conseiller Municipal dès 1934, Maurice s'engagea lui aussi dans la municipalité, où il fut 3e adjoint de 1983 à 1989 sous le mandat de R. Rinaudo, puis 1er adjoint de 1989 à 1995 sous le mandat de H. Dhone.

Par ailleurs, dans les années 70/80 il participa à la vie associative et sportive non seulement dans les associations des chasseurs et des anciens combattants mais aussi avec la création du Ball-trap, l'encadrement de l'équipe des jeunes footballeurs de la commune...

Ces dernières années les graves problèmes de santé qui l'avaient éloigné de la vie communale ont fini par l'emporter laissant un nouveau vide dans l'histoire des « anciens » du village ».

**A LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, M. LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTENT LEURS PLUS SINCÈRES
CONDOLÉANCES**

TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

Au fil des mois qui sont passés depuis l'été dernier, le temps a semblé s'accélérer sans cesse... ne nous laissant guère de pause pour prendre du recul et savourer les délices du temps suspendu.

A chaque dossier, à chaque projet, il nous a fallu œuvrer pour résoudre des problèmes, trouver des solutions, prendre des décisions parfois difficiles pour aller de l'avant.

Conformément au programme pour lequel vous nous avez fait largement confiance en 2020, nous avons lancé ou poursuivi nos grands projets et, ces derniers mois, le dossier du Cœur de village a été au centre de nos préoccupations avec le chantier si complexe du Jardin du train des pignes. Nous y revenons en détail au début de cette Gazette. Pour nous, il était hors de question de faire marche arrière sur un projet structurant qui conditionne l'avenir de notre commune. Les retours que nous en avons, les commentaires que vous nous faites parvenir, prouvent que nous sommes dans le vrai.

La vie municipale de notre commune est ainsi rythmée par les grands ou les petits événements, les projets structurants ou les décisions touchant à votre quotidien. Ainsi, la gratuité pour tous de la bibliothèque est un très beau symbole de notre volonté de renforcer le vivre ensemble, d'offrir à tous un accès à la culture et au savoir, en ces temps si agités autour de nous, en Ukraine, bien sûr, que nous n'oublions pas, mais en France aussi et même dans notre territoire du golfe de Saint-Tropez.

Les élus du conseil municipal ont un gros avantage sur les députés, sénateurs ou autres élus plus éloignés : ce sont des élus de proximité, en prise avec le quotidien. Chaque matin à l'école, le dimanche au marché, l'été à la plage, toute l'année dans les associations, nous sommes présents, à votre écoute, pour améliorer votre vie quotidienne.

Les investissements que nous avons réalisés dans les équipements sportifs, tennis, football et piscine en témoignent : ces lieux sont très fréquentés par les Croisiens de tout âge et il était de notre devoir d'améliorer significativement ces équipements.

C'est tout le sens de notre démarche lorsque nous agissons aussi pour les générations, en solidarité, en bienveillance, pour les petits, les tout petits et les anciens de notre EHPAD.

C'est là, au jour le jour, que se joue l'avenir de notre commune, notre travail et notre mission. Pour être en phase avec vous et vous garantir une vie sereine, sûre et heureuse à La Croix Valmer. Nous restons à vos côtés.

Les élus de l'équipe municipale.

LA PAROLE DE L'OPPOSITION

CHERS CROISIENNES ET CROISIENS,

Vous l'aurez remarqué par le manque de places de parking disponibles en ce moment, les travaux du Jardin du train des Pignes ont démarré depuis quelques semaines.

Vous connaissez notre avis sur ce projet, que nous jugeons bien trop onéreux : près d'un tiers de notre budget !

Nous regrettons qu'une partie des sommes engagées n'ait pas été dédiée à l'embellissement des entrées de notre ville qui ne reflètent pas « notre qualité de vie ».

Savez-vous que pour l'année 2023, le taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est passé à 10,03 % pour les douze communes membres de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ?

C'est en effet la Communauté de communes qui gère la collecte et le traitement des déchets ménagers depuis 2013.

En ce qui concerne notre commune, depuis 2008 les équipes municipales ont mis tout en œuvre pour obtenir un tri le plus vertueux possible.

L'ensemble des actions a eu un coût : avec un taux de 11,12%, nous nous trouvons en tête des communes dont le taux d'enlèvement des ordures ménagères était le plus élevé avec celles de COGOLIN et du PLAN DE LA TOUR, alors que d'autres affichaient un taux aux alentours de 7%.

Pour avoir été d'excellents élèves en la matière, nous sommes aujourd'hui récompensés. Nous pouvons être fiers et continuer à trier nos déchets ménagers avec sérieux.

A partir du 1^{er} Janvier 2024, le tri des déchets alimentaires deviendra obligatoire.

Nous sommes déjà très nombreux à le faire ; gageons que ce sera aussi une réussite. Nous vous souhaitons un bel été.

Catherine BRUNETTO - Bernard BRUNEL - Marie-Françoise CASADEI - Roger OLIVIER.

